

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 18 décembre 2018 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE - MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE - G. REQUENA - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS – W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par Y. MICHEL - M. IBARS par M. ROUVIER - A. KELLY par L. FABRE - S. SENEGA-SANCHEZ par N. SEDKI - S. JEAN par JF. MARY - S. BERBEZIER par M. PEREZ

19. Tarifs bungalows municipaux 2019

Les tarifs des bungalows 2019 sont présentés au conseil municipal :

Il appartient au conseil municipal :

De valider les tarifs des bungalows 2019 proposés ci-dessous.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Oùï l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

À L'UNANIMITE

Valide les tarifs des bungalows 2019 proposés ci-dessous.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

Bungalows Municipaux tarifs 2019

Basse saison		Moyenne saison		Haute saison		Basse saison			
	Marseillanettes 5 à 6 personnes		Marseillanettes 5 à 6 personnes		Marseillanettes 5 à 6 personnes		Marseillanettes 5 à 6 personnes		
29/12 au 05/01	190,00 €	06/04 au 13/04	249,00 €	29/06 au 06/07	529,00 €	21/09 au 28/09	190,00 €		
05/01 au 12/01	190,00 €	13/04 au 20/04	249,00 €	06/07 au 13/07	529,00 €	28/09 au 05/10	190,00 €		
12/01 au 19/01	190,00 €	20/04 au 27/04	249,00 €	13/07 au 20/07	529,00 €	05/10 au 12/10	190,00 €		
19/01 au 26/01	190,00 €	27/04 au 04/05	249,00 €	20/07 au 27/07	529,00 €	12/10 au 19/10	190,00 €		
26/01 au 02/02	190,00 €	04/05 au 11/05	249,00 €	27/07 au 03/08	529,00 €	19/10 au 26/10	190,00 €		
02/02 au 09/02	190,00 €	11/05 au 18/05	249,00 €	03/08 au 10/08	529,00 €	26/10 au 02/11	190,00 €		
09/02 au 16/02	190,00 €	18/05 au 25/05	249,00 €	10/08 au 17/08	529,00 €	02/11 au 09/11	190,00 €		
16/02 au 23/02	190,00 €	25/05 au 01/06	249,00 €	17/08 au 24/08	529,00 €	09/11 au 16/11	190,00 €		
23/02 au 02/03	190,00 €	01/06 au 08/06	249,00 €	Haute saison		16/11 au 23/11	190,00 €		
02/03 au 09/03	190,00 €	08/06 au 15/06	249,00 €	Nuitée	72,00 €	23/11 au 30/11	190,00 €		
09/03 au 16/03	190,00 €	15/06 au 22/09	249,00 €					30/11 au 07/12	190,00 €
16/03 au 23/03	190,00 €	22/09 au 29/06	249,00 €					07/12 au 14/12	190,00 €
23/03 au 30/03	190,00 €	Moyenne saison						14/12 au 21/12	190,00 €
30/03 au 06/04	190,00 €	24/08 au 31/08	249,00 €					21/12 au 28/12	190,00 €
Forfait Basse Saison		31/08 au 07/09	249,00 €					Forfait Basse Saison	
2 semaines	322,00 €	07/09 au 14/09	249,00 €					2 semaines	322,00 €
3 semaines	470,00 €	14/09 au 21/09	249,00 €					3 semaines	470,00 €
4 semaines	615,00 €	Forfait Moyenne Saison						4 semaines	615,00 €
Basse saison		Nuitée						Basse saison	
44,00 €		2 semaines	480,00 €					44,00 €	
		3 semaines	660,00 €						
		4 semaines	850,00 €						
		Moyenne saison							
		Nuitée	57,00 €						

La taxe sur les animaux est de 8,00 € la semaine

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21/12/2018



ID : 034-213401508-20181218-DEL18_12_18_19-DE